



## Nouvelle dynamique financière Refinancement de la dette « OCEANE » et renforcement des liquidités Signature d'un prêt *in fine* de 108 M€

**Paris, France – le 2 avril 2024 - 8h15.** Claranova annonce avoir signé, le lundi 1<sup>er</sup> avril 2024, un nouveau financement sous forme de prêt d'un montant de 108 millions d'euros, souscrit auprès de Cheyne Capital Management et Heights Capital Management. Ce nouveau financement lui permet de refinancer la totalité des obligations « OCEANE », de renforcer son bilan et d'allonger la maturité de son endettement de quatre ans.

*« Après plusieurs mois de travail intense et de négociations, la signature de ce financement est une grande satisfaction pour le Groupe et les équipes. Il marque une étape décisive dans notre développement, nous permettant de refinancer une dette qui pesait sur notre structure financière. Grâce à ces nouvelles liquidités et au rééchelonnement de la dette, nous sommes désormais mieux positionnés pour poursuivre nos activités dans un environnement plus serein et plus durable. »*

*Je tiens à exprimer ma gratitude envers notre équipe de management et nos partenaires financiers qui ont contribué à la concrétisation de cet accord. Leur engagement et leur expertise ont été essentiels pour mener à bien ce processus complexe.*

*Forts d'une structure financière redimensionnée, nous allons pouvoir dédier notre énergie au développement de nos activités et continuer à travailler avec détermination et transparence pour maximiser la création de valeur pour le Groupe et ses actionnaires. ».*

Pierre Cesarini  
Directeur Général

Outre le refinancement de la dette « OCEANE », Claranova affectera le produit net de ce nouveau financement au prépaiement de la partie *in fine* (Tranche B) de la dette existante du pool bancaire SaarLB, ainsi qu'au paiement des coûts liés à la transaction. Les liquidités restantes seront utilisées pour les besoins courants de Claranova. Cette opération s'inscrit dans la stratégie financière du Groupe qui vise à renforcer sa liquidité et à optimiser le profil de maturité de son endettement.

### Conditions du financement

Le nouveau financement de 108 M€ est souscrit par la filiale du Groupe, Claranova Development SARL, et bénéficie d'une maturité de 4 ans avec un remboursement *in fine* au 4 avril 2028. Les intérêts sont payables trimestriellement au taux de 6,5% par an auquel s'ajoute le taux de référence Euribor 3 mois.

Par ailleurs, ce financement comprend une capitalisation trimestrielle d'intérêts complémentaires, remboursables *in fine* à l'échéance du prêt, au taux de 3,75% par an. Avec, à la main de Claranova, la possibilité, à chaque échéance, de payer en numéraire ces intérêts au taux de 3,25% par an.

La finalisation de la transaction est soumise aux conditions préalables habituelles et est prévue pour le 4 avril 2024.

### Refinancement de la dette SaarLB

Avant l'opération, la dette existante du pool bancaire SaarLB, classée dans les emprunts (total du poste au 31 décembre 2023 de 36,1 M€), s'élève à 17,5 M€ pour une maturité au 1<sup>er</sup> juillet 2028. Elle est composée d'une tranche A pour 12,5 M€ amortissable et d'une tranche B de 5 M€ remboursable *in fine*.

Dans le cadre de cette opération, le Groupe procèdera au remboursement de la tranche B pour sa totalité et également au refinancement de la partie amortissable de la dette bancaire du Pool SaarLB pour un montant de 12,5 millions d'euros. Cette dette sera refinancée au niveau de Claranova Development SARL, sur une durée de 4,5 ans à échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2028, au taux d'Euribor 6 mois + 3,50% de marge. Le profil d'amortissement a également été modifié de la façon suivante : 3 M€ au 01/07/24, 4 M€ au 01/01/25, 2,5 M€ au 01/07/2025, 1 M€ au 01/07/26, 1 M€ au 01/07/27 et 1 M€ au 01/07/28.

### Informations complémentaires

Ces deux refinancements incluent des cas d'exigibilité anticipée usuels, pouvant entraîner, en cas de non-respect, une exigibilité anticipée des prêts.

Parmi ces cas d'exigibilité anticipée, la Société s'engage à respecter une série de ratios financiers testés trimestriellement comprenant un ratio de dette nette (évolutif avec un ratio de 3,6 au 30/06/24, 3,5 au 30/09/24, 2,5 du 31/12/24 au 30/09/25 et de 2,25 jusqu'à l'échéance du prêt), un ratio de couverture des intérêts financiers (supérieur à 2) et un niveau minimum de trésorerie de 10 M€.

Le non-respect des conventions financières entraînerait la survenance d'un cas d'exigibilité anticipée et, le cas échéant, une exigibilité anticipée des prêts.

Ces ratios traduisent la capacité du Groupe à développer ses activités tout en respectant les meilleurs standards financiers.

Ces deux refinancements sont (i) de rang *pari passu*, (ii) bénéficient de garanties de certaines entités du Groupe et (iii) et sont sécurisés sur des actifs du Groupe<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les engagements hors bilan liés au refinancement sont détaillés dans le Rapport Financier Semestriel 2023-2024

## Composition de la dette financière du Groupe : avant et après le refinancement

	31 déc. 2023	Incrément Dette / Rembourse- ment anticipé Océane	Dette avant refinanc- ement	Refinanc- ement	Rembourse- ment OCEANE	Autres flux	Total Retraité post refinanc- ement	Dont Court Terme
<i>En M€</i>								
ORNANE	0,0		0,0				0,0	
Euro PP	19,6		19,6				19,6	19,6
OCEANE	79,8	+13,2	93,0	(48,0)	(45,0)		0,0	
<b>Emprunts Obligataires</b>	<b>99,4</b>	<b>+13,2</b>	<b>112,6</b>	<b>(48,0)</b>	<b>(45,0)</b>	<b>+0,0</b>	<b>19,6</b>	<b>19,6</b>
Nouvel emprunt <sup>2</sup>	0,0		0,0	+108,0			108,0	
Emprunts existants	36,1		36,1			(5,0)	31,1	10,2
Intérêts non échus	2,0		2,0				2,0	2,0
<b>Total Dette Fin. Brutes</b>	<b>137,5</b>	<b>+13,2</b>	<b>150,7</b>	<b>60,0</b>	<b>(45,0)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>160,7</b>	<b>31,8</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>96,6</b>		<b>96,6</b>	<b>+60,0</b>	<b>(45,0)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>106,6</b>	<b>106,6</b>
<b>Endettement Financier Net</b>	<b>40,9</b>	<b>+13,2</b>	<b>54,1</b>	<b>+0,0</b>	<b>+0,0</b>	<b>+0,0</b>	<b>54,1</b>	<b>-74,8</b>

Par ailleurs, la Société confirme son engagement de rembourser au moyen de sa trésorerie les échéances à venir dont notamment le remboursement des porteurs de l'Euro PP au cours de l'exercice 2023-2024.

Bénéficiant d'une structure financière solide et pérenne, Claranova va désormais concentrer tous ses efforts sur le développement de ses divisions Avanquest, PlanetArt et myDevices, avec toujours pour priorité l'amélioration de la rentabilité de ses activités.

La Société a été accompagnée pour cette opération par Bryan, Garnier & Co en tant que conseil sur la dette et Hogan Lovells en tant que conseil juridique.

### À propos de Claranova :

Acteur technologique global et diversifié, Claranova gère et anime un portefeuille de participations majoritaires dans des entreprises numériques à fort potentiel de croissance. S'appuyant sur une équipe combinant plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le monde technologique, Claranova a acquis un savoir-faire unique de retournement, de création et de développement d'entreprises innovantes.

Claranova a démontré en quelques années sa capacité à faire d'une simple idée, un véritable succès à l'échelle mondiale. Présent dans 15 pays et s'appuyant sur l'expertise de plus de 800 collaborateurs en Amérique du Nord et en Europe, Claranova est un groupe résolument international, réalisant 95% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Au sein de son portefeuille de participations, Claranova réunit 3 plateformes technologiques uniques présentes sur l'ensemble des grands secteurs du numérique. Leader de l'e-commerce d'objets personnalisés, Claranova s'illustre également par son expertise technologique dans les domaines de l'édition de logiciels et de l'Internet des Objets à travers ses activités PlanetArt, Avanquest et myDevices. Ces trois activités partagent une mission commune : mettre l'innovation à la portée de tous grâce à des solutions simples et intuitives qui facilitent au quotidien l'accès au meilleur de la technologie.

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova : <https://www.claranova.com>

<sup>2</sup> Nouvelle Dette Brute de 108 M€ (dont Cheyne Capital Management pour 60 M€ et Heights Capital Management pour 48 M€).